

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIERE DE LA LIGUE D'ATHLETISME AUVERGNE- RHÔNE-ALPES**  
**du 18 mars 2017 à Saint-Etienne**

**POUVOIR**

A présenter complété et signé à la commission de vérification des pouvoirs qui siègera  
en préambule l'Assemblée Générale à partir de 9h15

**C - Remplir le cadre ci-dessous si le club est représenté  
par une personne d'un autre club, elle-même déjà chargée de représenter son club**

NOM DU CLUB : \_\_\_\_\_ N°DU CLUB : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

Président(e) / Secrétaire Général(e) (\*) du club ci-dessus nommé **donne pouvoir** à

(Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

Licence n° : \_\_\_\_\_ déjà représentant **de son** club \_\_\_\_\_

pour représenter mon club aux Assemblées Générales de la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes le  
19 novembre 2016 et prendre part aux différents votes qui auront lieu ce jour.

Signature et cachet du club  
du (de la) Président(e) ou du (de la) Secrétaire Général(e)

Signature  
du (de la) représentant(e) du club

(\*) Rayer la mention inutile

**Attention, merci de vous munir d'une pièce d'identité**

**NB : le détenteur de cette fiche C pour représenter un autre club que le sien doit aussi détenir et  
présenter la fiche A / B de représentant de club, complétée par son propre club.**

*Rappel des textes :*

*Article 12 - Représentants de Clubs et pouvoirs*

*12.1 Les Clubs sont représentés par leur Président ou leur Secrétaire Général licencié à la date de l'Assemblée Générale. A défaut, la personne chargée de représenter le Club à l'Assemblée Générale de sa Ligue doit être licenciée au titre de ce Club à la date de celle-là, et être en possession d'un pouvoir à en-tête du Club, daté et signé de son Président ou de son Secrétaire Général.*

*12.2 Le vote par procuration est autorisé ; toutefois, le représentant d'un Club ne peut recevoir un pouvoir que d'un seul autre Club de sa Ligue ; étant ainsi entendu qu'un représentant ne peut pas être titulaire de plus de deux pouvoirs.*

- *Le vote par correspondance n'est pas admis.*